

03 Question de Mme Katrin Jadin à la ministre des Affaires sociales et de la Santé publique sur "le remboursement des prothèses pour les personnes amputées"

03.01 **Katrin Jadin** (MR): Monsieur le président, excusez mon retard, mais parmi mes nombreuses questions, j'ai choisi celles qui me paraissent les plus intéressantes.

Madame la ministre, lorsqu'une personne, à la suite d'un grave accident ou d'une maladie, vit la douloureuse expérience d'une amputation, elle doit ensuite subir un long parcours pour se réaménager une vie la plus normale possible. L'étape la plus cruciale est celle de la pose d'une prothèse correctement adaptée lui permettant de reprendre certaines activités. Pour que la personne puisse reprendre sa vie professionnelle, voire une activité sportive, il lui faudra une prothèse très avancée, conçue selon les principes d'une technologie moderne, et dont le prix de base est fort élevé.

Or, madame la ministre, l'INAMI ne rembourse que partiellement les prothèses les plus rudimentaires; il n'intervient pas du tout pour les modèles plus avancés. Seules les personnes amputées qui possèdent d'importants moyens financiers peuvent donc se permettre d'y avoir recours: selon des informations obtenues de la part d'associations bien informées, le prix d'une prothèse très perfectionnée équivaut à celui d'une petite voiture. Voilà ce qui crée d'évidentes inégalités sociales face à cette épreuve qu'est l'amputation.

Madame la ministre, j'ai déjà posé ces questions à vos prédécesseurs. Êtes-vous au fait de cette situation concernant le remboursement des prothèses? Le cas échéant, quel est votre avis sur la question?

Ne pensez-vous pas qu'il faudrait étendre le remboursement aux modèles de prothèses les plus modernes afin de favoriser une meilleure intégration dans la société, que ce soit d'un point de vue professionnel, social ou encore sportif, des personnes qui ont subi une amputation?

Les réglementations en matière de remboursement des prothèses ne devraient-elles pas être progressivement adaptées au fur et à mesure de l'évolution technologique en la matière? C'est la question la plus essentielle que je voulais vous poser.

03.02 **Maggie De Block**, ministre: Monsieur le président, madame Jadin, les prothèses des membres inférieurs et supérieurs sont remboursées par l'assurance obligatoire.

Ce remboursement comprend, d'une part, les prothèses de base et, d'autre part, les parties de plus haute technologie comme les genoux à commande électronique de ces prothèses. Il s'agit d'un remboursement partiel pour ces parties de prothèse étant donné que le budget disponible était insuffisant au moment de son introduction en 2004. En outre, le remboursement du type prothèse de jambe et donc aussi des parties de plus haute technologie est également lié au niveau d'activité du patient mesuré au moyen d'un test de marche.

En ce qui concerne les prothèses des membres supérieurs, le remboursement des prothèses myoélectriques a été adapté depuis le 1^{er} octobre 2014 à l'évolution technologique en la matière, si bien que le remboursement de ces prothèses de haute technologie correspond aux progrès réels.

Actuellement, l'instauration d'un système de transparence des prix pour les prestations concernant le matériel de préfabriqué est à l'étude dans le cadre de la nomenclature des orthèses et des prothèses. Les moyens éventuels qui seront libérés pourront être investis notamment pour améliorer l'intervention des parties de haute technologie pour les prothèses de jambe.

03.03 **Katrin Jadin** (MR): Madame la ministre, je vous remercie pour votre réponse. Je me réjouis d'entendre qu'une évolution est intervenue dans les remboursements en fonction des progrès technologiques.

Peut-être serait-il judicieux de rencontrer les associations concernées? Je suis heureuse de ne pas avoir besoin de recourir à ce type de prothèse. Je pense que l'on pourrait avoir une situation *as is* la plus fiable possible concernant le problème évoqué.

Je vais vous transmettre un courrier, madame la ministre, en espérant que les personnes concernées puissent vous exposer leurs problèmes.